

Non à Carnac défiguré !

Pétition : destinataire : Monsieur le Maire de Carnac.

Monsieur le Maire de Carnac ,

Le 23 mai 2019, vous avez accordé un permis de construire à la SARL PIERRE PREMIER PROMOTION DEVELOPPEMENT pour la construction de 9 maisons individuelles sur une parcelle cadastrée section AZ n°395, sise Avenue de Saint Colomban (OAP n°8). A la suite d'une erreur du promoteur ou des services de la mairie sur la zone PLU , un permis modificatif été autorisé le 23 décembre 2019.

Pour le promoteur, dans cette opération , il s'agit de "renforcer le maillage urbain en tissant des liens avec son environnement direct , notamment par le biais de liaisons douces".

Une notice architecturale et paysagère accompagne le dossier de demande de permis.

Le promoteur souligne dans cette notice que "le choix des matériaux et des couleurs est un choix d'harmonie et d'intégration de projet dans le paysage"; il ajoute qu'un "soin particulier est apporté à ceux- ci pour leurs qualités et pérennité et de couleur" (?)

Mais nous avons pu nous procurer cette notice et découvrir "les photographies relatives à l'insertion du projet dans son environnement futur", qui montrent, selon le promoteur, "qu'aucune rupture brutale avec cet environnement ne saurait être caractérisée".

Quelle surprise de découvrir des constructions en bois horribles !

Et dire que ce projet n'a pas appelé d'observation de la part de l'Architecte des bâtiments de France !

Pour information, l'Association des Amis du Littoral Carnacois a déposé le 17 juillet 2019 un recours gracieux contre le projet, puis, faute de réponse de M. Le Maire, a déposé le 14 novembre 2019 un recours administratif sur ce projet. Contentieux en cours.

Monsieur le Maire, arrêtez de défigurer Carnac , et annulez ce permis de construire !

Une version de cette pétition est également disponible sur <https://www.change.org/Non-A-Carnac-Defigure>



Autres constructions, hélas, déjà en finition à Carnac : Avenue du Rahic : précision : ce ne sont pas les baraques de chantier que l'on voit , mais bien les constructions définitives ! style très breton !

Une fois les signatures recueillies, merci de déposer, ou d'envoyer la ou les feuilles à AALC, 13 allée des Œillettes 56340 Carnac

PC4 : NOTICE ARCHITECTURALE ET PAYSAGERE



N°	Prénom	Nom	Ville	Signature
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				

Lire le texte de la pétition au verso.

Une fois les signatures recueillies, merci de déposer, ou d'envoyer la ou les feuilles à AALC, 13 allée des Œillets 56340 Carnac